

Vous cherchez l'assurance moto adaptée à vos besoins?

Sur mesure, flexible et avec le meilleur service en cas de sinistre.

L'assurance moto d'AXA vous offre une flexibilité maximale et des solutions attrayantes parfaitement en phase avec vos exigences.



Responsabilité civile: dommages causés par votre véhicule

Dommages causés à des tiers (obligatoire)

Dommages causés à vos biens



Casco: dommages causés à votre véhicule

Dommages causés par vous-même (collision)

Dommages causés par des événements naturels, des animaux ou des inconnus (casco partielle)

- Vol, y c. piratage informatique du véhicule et abus de confiance
- Bris de glaces des vitres avant, arrière ou latérales
- Événements naturels (grêle, etc.) et incendie
- Dommages causés par des fouines et des rongeurs ou suite à une collision avec des animaux
- Acte de malveillance (sauf rayures)

Casco partielle

Casco complète

Dommages au véhicule parké

Phares et rétroviseurs latéraux

Choses emportées

Vêtements de moto

Perte et endommagement des clés du véhicule



Services et prestations supplémentaires

Faute grave

Protection du bonus

Dépannage, poursuite du voyage incluse

Véhicule de remplacement

Station de recharge e-mobilité

Batterie e-mobilité

Protection juridique véhicule

Blessures subies par vous et vos passagers



Assurance complémentaire pour les vêtements de moto

Assurez vos accessoires et vêtements de moto (casque, chaussures, gants, protections, etc.), au cas où ils seraient endommagés, détruits ou volés lors d'un accident ou de tout autre événement assuré. AXA prend en charge les frais de réparation ou finance l'acquisition d'un nouvel objet de même valeur.



Indemnité en cas de dommage total

Valeur vénale majorée

- 100 % durant les deux premières années
- À partir de la 3^e année, indemnisation nettement plus importante que la valeur vénale régulière

Garantie du prix d'achat

- 100 % les cinq premières années qui suivent la date d'achat
- À partir de la 6^e année, 10 % de plus que la valeur vénale majorée
- Pour les voitures neuves et les voitures d'occasion



En cas de sinistre chez AXA

- Assistance immédiate et déclaration de sinistre par téléphone 24h sur 24
- Lors de la déclaration de sinistre, vous savez tout de suite si le dommage est couvert, en vérifiant en ligne [AXA.ch/sinistre](https://www.axa.ch/sinistre)
- Reprendre la route une heure après avec le service de dépannage d'AXA

Valeur du véhicule en %

